



Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES TECHNIQUES
DIRECTION PATRIMOINE BATIMENT

Affaire traitée par Mme JOVENEUX
Ingénieur Principal Territorial

Pôle Administratif : FPL

NOMENCLATURE : 01.01

**DECISION RELATIVE A LA SIGNATURE DU CONTRAT DE
FOURNITURE GAZ DANS DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX,**

Le Maire de la Ville de LENS,
Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 mars 2026
portant approbation des dispositions de l'article L.2122-22 du Code
Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n° 2026-631 du 31 mars 2026 portant délégations à des
Adjointes au Maire,

Vu le code de la commande publique, et en particulier son article
R2122-8,

Considérant qu'il y a lieu de conclure un contrat de fourniture de
gaz dans divers bâtiments communaux,

Décision n° 2026- 227

Vu les propositions financières reçues de la société ENGIE
répondant au besoin dûment recensé.

DECIDE

ARTICLE 1 : D'approuver la signature du contrat relatif à la fourniture de gaz dans divers bâtiments communaux avec la société ENGIE, dont le siège social se situe 67 rue Jules Ferry – 92250 LA GARENNE-COLOMBES.

ARTICLE 2 : Le contrat fixe, en ses annexes les conditions économiques, comme suit :

Point de livraison : Concierge Cimetière Lens Est situé rue de Douai à Lens,

- Point de comptage d'estimation (PCE) : 01382923271694
- Abonnement : 42,51 € HT/mois,
- Terme de quantité (TQ) : Indice PEG MA + 31,70 € HT/MWh,
- Terme de quantité d'acheminement (TQA) : 12,79 € HT/MWh.

Point de livraison : Local HLM situé rue du Stade à Lens,

- Point de comptage d'estimation (PCE) : 01375253178409
- Abonnement : 23,37 € HT/mois,
- Terme de quantité (TQ) : Indice PEG MA + 31,70 € HT/MWh,
- Terme de quantité d'acheminement (TQA) : 12,79 € HT/MWh.

Point de livraison : Logement de fonction situé 34b rue Léon Gambetta à Lens,

- Point de comptage d'estimation (PCE) : 01310419647454
- Abonnement : 16,83 € HT/mois,
- Terme de quantité (TQ) : Indice PEG MA + 31,70 € HT/MWh,
- Terme de quantité d'acheminement (TQA) : 12,79 € HT/MWh.

Point de livraison : Cantine école Voltaire situé rue Saint Valentin à Lens,

- Point de comptage d'estimation (PCE) : 01385383419327
- Abonnement : 27,17 € HT/mois,
- Terme de quantité (TQ) : Indice PEG MA + 31,70 € HT/MWh,
- Terme de quantité d'acheminement (TQA) : 12,79 € HT/MWh.

Point de livraison : Logement de fonction stade Carpentier situé 45 rue Chateaubriand à Lens,

- Point de comptage d'estimation (PCE) : 01310274948698
- Abonnement : 28,90 € HT/mois,
- Terme de quantité (TQ) : Indice PEG MA + 31,70 € HT/MWh,
- Terme de quantité d'acheminement (TQA) : 12,79 € HT/MWh.

Point de livraison : Ancien Dispensaire situé 67 rue Auguste Lefebvre à Lens,

- Point de comptage d'estimation (PCE) : 01376700358050
- Abonnement : 32,49 € HT/mois,
- Terme de quantité (TQ) : Indice PEG MA + 31,70 € HT/MWh,
- Terme de quantité d'acheminement (TQA) : 12,79 € HT/MWh.

Point de livraison : Logement Bureau situé 12 rue de Paris à Lens,

- Point de comptage d'estimation (PCE) : 01394790125396
- Abonnement : 16,83 € HT/mois,
- Terme de quantité (TQ) : Indice PEG MA + 31,70 € HT/MWh,
- Terme de quantité d'acheminement (TQA) : 12,79 € HT/MWh.

Point de livraison : Logement Euler situé 32 rue Léonhard Euler à Lens,

- Point de comptage d'estimation (PCE) : 01333285032726
- Abonnement : 16,74 € HT/mois,
- Terme de quantité (TQ) : Indice PEG MA + 31,70 € HT/MWh,
- Terme de quantité d'acheminement (TQA) : 12,79 € HT/MWh.

Point de livraison : Logement concierge école Carnot situé 43 rue Anatole France à Lens,

- Point de comptage d'estimation (PCE) : 01344717763528
- Abonnement : 16,83 € HT/mois,
- Terme de quantité (TQ) : Indice PEG MA + 31,70 € HT/MWh,
- Terme de quantité d'acheminement (TQA) : 12,79 € HT/MWh.

Point de livraison : Local situé 12 rue de Paris à Lens,

- Point de comptage d'estimation (PCE) : 01395079560980
- Abonnement : 29,45 € HT/mois,
- Terme de quantité (TQ) : Indice PEG MA + 31,70 € HT/MWh,
- Terme de quantité d'acheminement (TQA) : 12,79 € HT/MWh.

Point de livraison : Appartement 1^{er} étage situé 12 rue de Paris à Lens,

- Point de comptage d'estimation (PCE) : 01394500689767
- Abonnement : 31,95 € HT/mois,
- Terme de quantité (TQ) : Indice PEG MA + 31,70 € HT/MWh,
- Terme de quantité d'acheminement (TQA) : 12,79 € HT/MWh.

ARTICLE 3 : Le contrat lié aux points de livraisons énoncés ci-dessus prendra effet à compter du 1^{er} octobre 2026 pour une durée de 36 mois soit jusqu'au 30 septembre 2029.

ARTICLE 4 : Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la Ville.

ARTICLE 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint – Hilaire, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire, dans le même délai de deux mois. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant sa réponse. Au terme d'un délai de deux mois, le silence du Maire vaut rejet implicite. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 6 : La présente décision fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la Ville de Lens : www.villedelens.fr (rubrique Actes Administratifs).

ARTICLE 7 : Le Directeur Général des Services Techniques, le Directeur Général des Services et le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lens, le 11/09/2026



Pour le Maire,
L'Adjoint au Maire,
Jean-Pierre HANON